

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والتنمية القروية و الصيد البحري

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes

**EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
POUR L'AVANCEMENT DE GRADE DANS LE CADRE D'INGENIEUR D'ETAT**

Option : INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Session du 11-12 décembre 2005

EPREUVE ECRITE

COEFFICIENT : 5

DUREE : 4 heures

A-Traiter, à votre choix, l'un des deux sujets suivants (10 points) :

Sujet n°1

Discuter des principes fondamentaux de la législation régissant le contrôle officiel de la qualité et de la sécurité des aliments au Maroc, des instances officielles impliquées et leurs missions et de la problématique du système actuel.

Faites des propositions d'amélioration de ce système.

Sujet n°2 : Les signes distinctifs de la qualité représente des outils de promotion de la qualité des produits agro- alimentaires.

a- Quels sont les principaux types de ces signes ?

b- Discuter des principes, des objectifs et de la démarche à suivre pour leur mise en place.

c- Quelles sont les mesures législatives et réglementaires à prendre pour assurer leur protection ?

B-Traiter les cinq questions obligatoires suivantes (2 points par question):

1- Donner les sept principes du Système HACCP.

2- La publicité mensongère : définition et éléments constitutifs selon la législation en matière de la répression des fraudes.

3- Discuter de l'importance de la chloration de l'eau dans les I.A.A.

4- Donner le principe et l'application de la préservation en atmosphère contrôlée.

5- Citer les principales catégories d'additifs alimentaires et leurs fonctions.